

Image not found or type unknown



## nouveau cdi avec une société étrangère

Par **EVELYNE38121**, le 13/11/2012 à 13:52

bonjour,  
quelqu'un connait il les cdi passer avec une entreprise étrangère n'ayant pas d'établissement en France ?

Par **P.M.**, le 13/11/2012 à 14:58

Bonjour,  
C'est un CDI classique puisque normalement c'est la législation du Code du Travail qui est applicable...